



Communiqué de presse de Jeunes Médecins

Lundi 4 mai 2020

Jeunes Médecins poursuit une nouvelle fois l'État devant sa gestion désastreuse des masques

Jeunes Médecins avait dû saisir une première fois le Conseil d'État devant la négligence de l'Exécutif à protéger correctement la population par un confinement strict limitant ainsi le risque de saturation des services de réanimation. Le Conseil d'État avait alors enjoint au Premier Ministre de renforcer les mesures de confinement et d'en préciser mieux les contours.

Alors qu'un certain nombre d'enseignes de la grande distribution annoncent qu'elles sont parvenues à sécuriser l'approvisionnement de millions de masques chirurgicaux, les soignants en sont réduits à se rationner et à fabriquer des masques de fortune, s'exposant ainsi au coronavirus sans protections adéquates. Cherchez l'erreur !

Une nouvelle fois, Jeunes Médecins saisit le Conseil d'État afin de forcer le gouvernement à préserver le personnel soignant d'un bilan humain trop lourd en réquisitionnant tout matériel de protection indispensable pour leur permettre d'apporter leurs soins à la population dans des conditions sécurisées. Il n'est pas admissible de savoir nos collègues à la merci de ce virus alors même qu'ils pourraient être protégés.

Contact presse

Emanuel Loeb
Président Jeunes Médecins
president@jeunesmedecins.fr
06 50 93 64 60